

Devenir accompagnateur spirituel



Début de la formation : septembre 2021

Contact 04 38 38 00 21
mariejo.verlucco@diocese-grenoble-vienne.fr
jlbonneton@laposte.net





**Chaque participant complète
et approfondit sa formation
initiale par des sessions spécifiques
à l'accompagnement spirituel.**

**Au terme du parcours,
il pourra être appelé à rejoindre
le corps des accompagnateurs spirituels
du diocèse.**

**Pour être admis, il faut faire au préalable
le point sur ses compétences et ses expériences.**

**Proposer sa candidature et avoir un entretien
avec Marie-Jo Verlucco
ou Jean-Louis Bonneton.**

La formation s'adresse à toute personne déjà formée
dans plusieurs de ces 7 domaines :

- l'anthropologie et la psychologie
- la Bible
- la relation d'accompagnement
- le discernement
- la connaissance de soi
- l'écoute
- la vie spirituelle

-> et qui se pose la question de l'accompagnement spirituel